

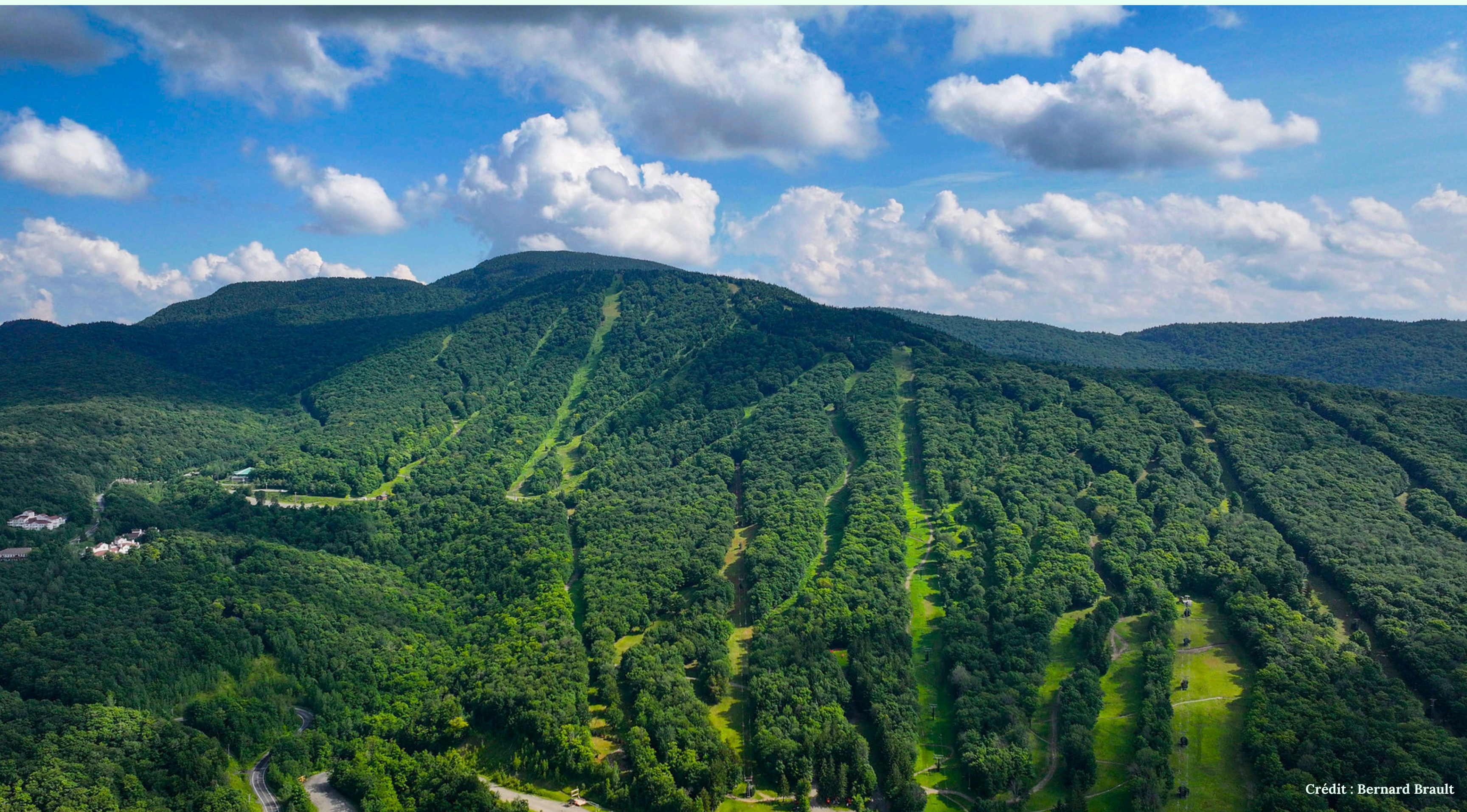
# Habiter La Montagne

## APPEL DE PROJETS

espace  
création  
arts & vivant

**Des  
Prés**

**SUTTON**  
montsutton.com





Crédit : Salah Chtioui

## Le territoire

Situé dans les Appalaches, le Mont SUTTON est un paysage de forêts mixtes, de roches anciennes, de ruisseaux et de clairières ouvertes par la lumière. Les sentiers serpentent entre les érables, les bouleaux et les conifères, révélant par moments des vues larges sur les vallées environnantes. Au fil des saisons, la montagne se transforme : le sol se couvre de feuilles, la neige redessine les reliefs, les eaux circulent sous la glace et les vents traversent la forêt. Ces cycles façonnent un territoire en mouvement, habité par une diversité de formes de vie. Le parcours artistique proposé s'inscrit dans ce milieu. Les œuvres sont appelées à entrer en relation avec le paysage, à dialoguer avec les matières du lieu et à offrir aux visiteurs une expérience sensible de la montagne.

# Contexte

Mont SUTTON et Després s'associent pour initier une nouvelle phase du projet Les Arts à la montagne, un parcours artistique de sculptures en plein air déployé en lisière des sentiers et pistes de ski.

Depuis plusieurs années, Mont SUTTON intègre des œuvres d'art dans son environnement naturel, invitant les visiteurs de toutes générations à découvrir la montagne à travers une expérience qui relie marche, paysage et création artistique.

À travers son expérience en programmation, en accompagnement d'artistes et en développement de projets en lien avec le territoire, Després contribuera au déploiement artistique et curatorial de cette nouvelle phase des Arts à la montagne.

Cette étape vise à expérimenter la présence d'une œuvre en milieu montagnard à travers une œuvre semi-permanente, qui permettra d'explorer la relation entre création artistique, territoire et expérience de visiteurs.

Cette première œuvre agira comme un projet pilote, posant les bases du développement futur du parcours artistique en montagne.

## Types de projets recherchés

Les propositions doivent s'inscrire dans le champ des arts visuels :

- sculpture
- installation in situ
- land art
- pratiques interdisciplinaires liées aux arts visuels

L'œuvre proposée devra être éphémère ou semi-permanente et conçue pour une présence d'au moins un an dans le paysage.

Elle peut être créée spécifiquement pour le site ou adaptée à partir d'un projet existant

# Vision artistique

Cette collaboration invite les artistes à développer des propositions ancrées dans la réalité du site. Les œuvres portent attention aux matériaux choisis, à leur provenance, à leur transformation et à leur relation au territoire, envisagé comme un milieu vivant avec lequel entrer en relation.

Les projets peuvent explorer, par exemple, la relation entre matière et paysage, la provenance et le cycle de vie des matériaux, ainsi que la manière dont une œuvre évolue dans le temps à travers les saisons, l'usure, la transformation ou la disparition. Une attention particulière pourra aussi être portée à l'inscription physique de l'intervention dans le site, à ses modes d'ancrage et à son intégration au milieu.

Les propositions peuvent également considérer la manière dont une œuvre participe aux dynamiques du lieu, révèle certaines qualités sensibles du paysage ou dialogue avec les cycles naturels. Une attention particulière sera portée aux projets qui réfléchissent à leur temporalité : durée de présence, transformation naturelle, interaction avec les conditions climatiques, démontage ou réintégration des matériaux.

Les œuvres sont aussi appelées à considérer leur relation avec les visiteurs, circulation, distance, échelle, point de vue, expérience corporelle de la marche et la qualité d'attention générée par la rencontre. Cette démarche encourage des créations qui établissent une relation sensible et cohérente avec leur environnement et l'expérience du parcours.



Teruhisa Suzuki, Kazé, 2013



\*images à titre d'exemples

Marie-Hélène Richard, Assise, 2018

# Considérations du site

L'œuvre sera installée le long des sentiers et pistes du Mont Sutton, dans un environnement naturel fréquenté en toutes saisons par des marcheur·euse·s ou skieur·euse·s.

Les artistes sont invité·e·s à prendre en compte :

- la relation entre l'œuvre et le paysage
- la visibilité de l'œuvre dans l'environnement forestier
- la vie des matériaux en milieu extérieur (pluie, vent, neige, variations saisonnières)
- la sécurité du public
- l'impact écologique et le respect du milieu naturel

Une attention particulière pourra être portée aux choix de conception et de fabrication, afin que l'œuvre s'inscrive dans une approche écoresponsable, attentive aux ressources mobilisées, à leur transformation et à leur devenir. Les propositions qui envisagent le réemploi, la circularité des matériaux ou leur capacité à retourner au milieu seront considérées avec intérêt.



# Admissibilité

L'appel est ouvert aux artistes professionnel·le·s et aux collectifs d'artistes résidant au Québec.

Les artistes provenant de **Brome-Missisquoi** et de **l'Estrie** seront priorisé·e·s lors de l'évaluation des dossiers.



# Échéancier

**Lancement de l'appel**

mai 2026

**Date limite de dépôt**

1er juin 2026

**Annonce du projet sélectionné**

mi-juin 2026

**Production de l'œuvre**

juillet à août 2026

**Installation**

fin août ou septembre 2026

## Budget

Un budget maximal de 7 000 \$ (taxes incluses) est prévu pour la réalisation de l'œuvre.

Ce montant comprend :

- le cachet artistique
- les frais de production
- les matériaux
- les frais liés à l'installation

Mont SUTTON offrira également un soutien technique et logistique pour l'implantation de l'œuvre sur le site, en collaboration avec l'artiste sélectionné·e.



Crédit : Salah Chtioui

## Dossier de candidature

Le dossier doit inclure :

- description du projet et intention artistique (500 mots)
- proposition préliminaire d'implantation et dimensions approximatives
- matériaux utilisés
- esquisses préliminaires et visuels de référence
- budget prévisionnel et besoins techniques
- CV artistique et portfolio (maximum 10 images)

## Processus de sélection

- Les projets seront évalués par un jury composé de :
- un artiste professionnel·le
- deux représentant·e·s de Mont SUTTON
- la direction générale et artistique de Després